

**PROCES-VERBAL DE LA 53 EME ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA
SOCIETE DES GROTTES DE VALLORBE SA - LE MERCREDI 6 MAI 2026 A 18 H 30 A LA
GRANDE SALLE DU CASINO DE VALLORBE**

Présents : Serge Audemars, Président du conseil d'administration

Christophe Schwerzmann, Claude Rapin, Luigi Fiorito, Yvan Magnenat, Christine Leuenberger,
Joël Widmann

PV : Dominique Villa

A 18 h 35, le président de la Société des grottes de Vallorbe SA, M. Serge Audemars, ouvre cette 53ème assemblée générale des actionnaires 2026.

Comme chaque année, plusieurs personnes ont répondu favorablement à l'invitation.
Il tient à saluer particulièrement :

M. Patrice Künzler, président du conseil communal de Vallorbe
M. Stéphane Costantini, syndic de Vallorbe
M. Christophe Maradan, municipal à Vallorbe
M. Christian Nyffenegger, municipal à Ballaigues
M. Lionel Baruchet, municipal de la commune du Lieu
M. Claude Piazzini, municipal de la commune de l'Abbaye
Mme Valérie Jaggi-Wepf, de la Banque Valiant à Yverdon-les-Bains
Mme Loriane Fortey-Magnenat de la SIC à Vallorbe
M. Michel Desseigne, chef des services techniques
Mme Nicole Bourgeois
Mme Line Rithner

Les anciens administrateurs :

M. Walter Zehnder, ancien président du conseil d'administration
Mme Sylviane Tharin
M. Gérald Favre

Les partenaires touristiques :

M. Jean-Michel Charlet, président de la Fondation du Fort de Vallorbe
M. Christophe Chapuis, Juraparc

Les représentants de la presse :

M. Jean-François Reymond du Journal Le Nord Vaudois

Le personnel d'exploitation :

Jennifer, Sébastien, Marjorie, Sonia, Rita, Julien, Yajaira, Anthony

Les personnes suivantes ont pris la peine de s'excuser :

M. Jacques Nicolet, conseiller national
M. Stives Morand, préfet
M. Thomas Maillefer, syndic de Ballaigues
M. Luc-Olivier Stramke, municipal à Vallorbe
La Commune du Chenit
M. Philippe Mamie, ancien administrateur
M. Jean-François Morel, ancien administrateur

M. Daniel Mange, ancien administrateur
Mme Nadia Mettraux, Directrice de l'ADNV
M. Olivier Ponnaz, Directeur des écoles
Mme Fabienne Mani, secrétaire municipale
M. Vincent Daucourt, boursier communal
M. Cedric Vallotton, chef de la sécurité municipale
M. David Grobéty, garde forestier
Mme Christelle Piguet, BCV Yverdon-les-Bains
Mme Véronique Teuscher, BCV Vallorbe
Mme Marine Kerhoas, Travys Yverdon les Bains
M. Jean Gomez, Fiduciaire Microgest à Valeyres s/Rances
M. Gérald Bussod, chef du service des bâtiments
M. Ernest Salzmann collaborateur aux grottes
M. Bernard Rindlisbacher, président de l'USV
M. Erwin Scheurer, ancien collaborateur

Et tous ceux qui ont été oubliés avec les excuses du président.

La liste de présence fait état de 83 actionnaires présents représentant 2643 actions nominatives soit 32,9% du capital actions.

Selon les statuts, la convocation a été envoyée directement à chaque actionnaire avec le programme qui a été relooké par Jennifer et Dominique qui sont remerciés.

L'assemblée peut donc valablement délibérer.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 mai 2025
- 2) Présentation du rapport de gestion 2025
- 3) Comptes de l'exercice 2025
- 4) Rapport de l'organe de révision
- 5) Votations sur les rapports et décharge au conseil d'administration pour sa gestion
- 6) Nomination de l'organe de révision
- 7) Election partielle au conseil d'administration
- 8) Divers et propositions individuelles

Aucune demande de modification n'étant demandée, l'ordre du jour sera suivi tel que présenté.

A la fin de l'assemblée, M. Patrick Dériaz, spéléologue et guide aux grottes présentera son film intitulé « Les explorations au-delà du Désespoir » puis un repas préparé par M. Sébastien Rindlisbacher, restaurateur et offert par la société sera servi pour clôturer la soirée.

1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2025 :

Le procès-verbal a été envoyé avec la convocation et des exemplaires étaient également à disposition à l'entrée. Il ne sera donc pas relu.

Aucune remarque ou modification n'étant demandée, il est adopté à l'unanimité avec les remerciements à son auteur.

2) Rapport de gestion de l'exercice ce 2025 :

Nous étions heureux de démarrer cette année 2025 avec nos nouveaux locaux complètement terminés et d'avoir une saison pleine d'exploitation.

Nous avons réalisé 64396 entrées, soit le même nombre qu'en 2023, ce qui prouve bien que le nouveau bâtiment n'engendre pas une augmentation du trafic visiteur.

Par contre, ce dernier nous offre une qualité d'accueil qui est très appréciée. Notre offre de produits

augmente le chiffre d'affaires pour arriver à CHF 1'233'700.- avec un prix moyen de CHF 19.15 par client.

Comme un président n'est jamais tout à fait satisfait, notre objectif est de monter à CHF 22.- de prix moyen par client.

Notre comptable communiquera en détail les chiffres, mais je voudrais vous donner deux montants importants. Le bénéfice de l'exercice est de CHF 348'680.56 avant amortissements et nous avons remboursé CHF 409'400.- entre la banque, la LADE et le prêt privé. Si tout continue de la même manière, les prêts bancaires seront remboursés entre 2030 et 2032 soit 7 ans après la fin des travaux. Ces bons résultats confortent mon incompréhension envers la banque qui nous a refusé un complément de prêt en fin de travaux. Leur engagement étant de CHF 1'700'000.- sur CHF 5'300'000.- et d'avoir dû prêter aux grottes le solde permettant de payer les entreprises. Tout ceci pour vous démontrer que ces travaux n'ont pas été le fruit d'un coup de tête à la Trump, mais bien d'un dossier mûrement réfléchi, calculé et qui correspond à nos attentes.

Merci au conseil d'administration d'avoir pu les réaliser.

Malheureusement, nous avons dû nous séparer de notre cheffe d'exploitation Anaëlle Tock à fin juin 2025 de manière immédiate.

Durant les 7 années passées aux grottes, Anaëlle a fait un excellent travail, mais depuis plusieurs mois, des divergences de vues récurrentes entre le conseil d'administration et elle sur la gestion de l'entreprise et du personnel nous ont conduit à prendre cette décision.

Jennifer Diaz, qui collabore depuis de nombreuses années aux grottes a accepté, non sans une certaine crainte, de reprendre le poste de responsable. En six mois, elle a fait un travail remarquable et a su affirmer sa personnalité, jusque-là très discrète.

La saison 2025 s'est bien déroulée et le programme 2026 est attractif.

Je remercie vivement tous les collaborateurs, qui, après la surprise du départ d'Anaëlle, ont tout mis en oeuvre pour la poursuite de l'exploitation.

Des travaux importants ont été réalisés durant l'hiver à la cathédrale afin de remplacer une partie des sols et escaliers en bois qui pourrissaient avec l'humidité permanente de 90%. Il était prévu une durabilité de ces bois plus longue. Malheureusement nous serons condamnés à terme de tout remplacer. C'est la Menuiserie du Bugnon qui a pris en charge ces travaux.

Le contrôle OIBT obligatoire a été réalisé par Patrick Raymondaz, épaulé par notre administrateur Claude Rapin. Les défauts relevés ont été corrigés par VOé.

Concernant l'éclairage, nous remplaçons au fur et à mesure des spots halogènes par des spots LED afin de diminuer la consommation d'électricité. Ce domaine est complexe car le courant électrique et l'humidité ne font pas bon ménage et des pannes récurrentes mettent à mal les nerfs de notre responsable Ernest.

Une demande a été faite pour le renouvellement complet des spots du spectacle son et lumières de la cathédrale afin d'y mettre également des spots LED. Ces travaux seront réalisés en fin d'année 2026.

La promotion standard a eu lieu durant le début de l'été sur les chaînes de télévision RTS, TF1, M6, W9, TFX ainsi que sur les radios Rouge FM, LFM, RTN.

De plus, une partie de notre équipe travaille sans relâche à la promotion des grottes sur les réseaux sociaux, par des concours, des reportages et des animations diverses.

Avec la concurrence actuelle, il est impératif d'être constamment visible sur tous les supports.

Nous soutenons également toutes les sociétés locales ainsi que de la région et adressons des entrées aux grottes à beaucoup de tombola et lotos de Suisse et de France. C'est une manière peu onéreuse d'avoir une visibilité.

Le projet de collaboration avec la Vallée de Joux a été réalisé et sera en fonction cette année avec la gratuité des transports jusqu'à Vallorbe et une réduction de 50% sur l'entrée des sites.

Malgré la fermeture des différents sites touristiques régionaux, dont le dernier à Yverdon-les-Bains en fin d'année, la collaboration avec l'ADNV continue bien et les membres des 4 sites organisent la promotion de notre région.

Tout au long de cette année, j'ai constaté avec plaisir que nos collaborateurs avaient du plaisir à travailler sur le site et que nos visiteurs laissaient des remarques très positives.

Je terminerais en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et la qualité de nos séances.

Merci également aux services communaux pour leurs aides et leurs compétences tout au long de l'année et à la commune de Vallorbe par son syndic, Stéphane Costantini et ses collègues municipaux pour leur soutien permanent, ainsi que vous, chers actionnaires, pour la confiance que vous nous accordez.

C'est pour moi, un vrai plaisir de présider cette société.

S. Audemars

Président du conseil d'administration

3) Comptes de l'exercice 2025

La parole est donnée à M. Yvan Magnenat, trésorier, pour donner les résultats de l'exercice 2025.

Le compte de profits et pertes de l'exercice 2025 présente aux recettes un montant de CHF 1'235'044.20

Les entrées ont augmenté de CHF 48'689.84 et le chiffre d'affaires du magasin à lui aussi augmenté de CHF 79'389.48 par rapport à 2024.

En ce qui concerne les charges d'exploitation, le total est de CHF 886'363.64 pour cette année contre CHF 939'526.62 en 2024, ce qui représente une diminution des charges de CHF 53'162.98 justifiée par des dépenses moins importantes dans les postes publicité, contribution à l'ADNV et l'organisation du 50ème anniversaire en 2024.

Le bénéfice avant amortissement s'élève à CHF 348'680.56

Des amortissements ont été réalisés pour un montant de CHF 248'195.20

Le bénéfice après amortissements s'élève à CHF 100'485.36

Liés aux travaux de la cathédrale, nous avons 2 prêts LADE et LPR sans intérêts et remboursables sur 25 ans pour un montant de CHF 122'400.- ainsi que 2 prêts liés au nouvel accueil pour un montant actuel de CHF 626'000.-

Un autre prêt bancaire lié aussi au nouvel accueil pour un montant de CHF 1'540'000.-

Le conseil d'administration propose d'utiliser le résultat d'exploitation 2025 de la façon suivante :

- 1) Employer la somme de CHF 248'195.20 pour les amortissements
- 2) Attribuer CHF 5'000.- à la réserve générale
- 3) Reporter le bénéfice de CHF 95'485.36 au prochain exercice

Le président remercie M. Yvan Magnenat pour ses explications et pour son excellent travail.

4) Rapport de l'organe de révision :

En l'absence de M. Jean Gomez de la Fiduciaire Microgest SA, le rapport de l'organe de révision des comptes 2025 est lu par M. Yvan Magnenat.

5) Votations sur les conclusions des rapports et donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion :

Le président demande à l'assemblée de bien vouloir voter en bloc les 3 rapports suivants :

- Rapport de gestion 2025
- Comptes et bilan de l'exercice 2025
- Rapport de l'organe de révision

Et donner décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2025.

L'assemblée vote à l'unanimité l'acceptation de ces 3 rapports et donne également décharge au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2025.

6) Nomination de l'organe de révision :

Le conseil d'administration étant toujours satisfait de la bonne collaboration avec la Fiduciaire Microgest SA, il propose de la reconduire dans son mandat pour l'exercice 2026.

Aucune objection n'étant demandée, l'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité.

7) Election partielle au conseil d'administration :

L'an dernier, M. Claude Rapin, administrateur a été réélu pour une année et selon les statuts, il doit quitter cette année le conseil d'administration étant atteint par la limite d'âge.

Pour le remplacer, le conseil d'administration s'est approché de M. Joël Widmann, ingénieur en électricité et propriétaire de son entreprise, TEC3000 à Chavornay.

M. Widmann a travaillé sur tout le projet de construction du bâtiment d'accueil à notre grande satisfaction. Nous avons rencontré un personnage attentif et ouvert aux multiples problèmes survenus durant cette construction.

Il pourra perpétuer le gros travail de M. Rapin dans les grottes qui sont un souci permanent en termes électriques.

Le conseil propose donc de vivement accepter cette nomination à mains levées, ce qui est fait à l'unanimité et avec applaudissements.

Concernant les deux délégués municipaux, Christine Leuenberger et Luigi Fiorito, ils ont été élus l'an dernier. Christine Leuenberger qui a été réélue à la municipalité, pourra, si elle maintient son dicastère, poursuivre l'aventure. Pour Luigi Fiorito, victime des urnes, son remplaçant ou remplaçante sera connu dès le mois de juillet 2026.

Pour clore ce point de l'ordre du jour, le président lit un texte pour relater les années de Claude Rapin au conseil d'administration pendant que défilent des photos sur l'écran de la grande salle.

Il lui remet, comme cela se fait chaque fois qu'un membre quitte le conseil, un cadeau souvenir.

Claude Rapin, un peu ému, remercie le conseil d'administration pour le cadeau et pour toutes ces années passées au sein de celui-ci.

8) Divers et propositions individuelles :

Aucune demande ou proposition n'est parvenue au président dans les délais fixés par les statuts.

Il rappelle toutefois que des actions sont toujours à vendre pour ceux que cela intéresse au prix de CHF 100.-. Ils peuvent s'adresser au secrétaire pour les renseignements.

Le livre souvenir de Gérald Favre sur les grottes de Vallorbe est également en vente au prix de 65.-

Sur demande, l'auteur pourra le dédicacer.

M. Patrice Künzler, président du conseil communal de Vallorbe prend la parole pour apporter le salut des autorités et pour dire quelques mots au sujet des grottes de Vallorbe

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette 53ème assemblée générale à 19 h 05.

Puis il passe à la présentation de M. Patrick Dériaz qui va présenter son film « Les explorations au-delà du désespoir » qui relate le chemin parcouru par les spéléologues lors de leurs explorations souterraines dans les grottes de Vallorbe.

SECRETAIRE

GROTTE DE VALLORBE SA
LE PRESIDENT LE

S. AUDEMARS

D. VILLA